



## MENTIONS DE PRUDENCE 1/2 (NOUVELLE CLASSIFICATION)

- P101** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102** Tenir hors de portée des enfants.
- P103** Lire l'étiquette avant utilisation.
- P201** Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202** Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210** Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
- P211** Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P220** Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles
- P221** Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles...
- P222** Ne pas laisser au contact de l'air.
- P223** Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.
- P230** Maintenir humidifié avec...
- P231** Manipuler sous gaz inerte.
- P232** Protéger de l'humidité.
- P233** Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P234** Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- P235** Tenir au frais.
- P240** Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241** Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
- P242** Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243** Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P244** S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction.
- P250** Éviter les abrasions/les chocs/.../les frottements.
- P251** Récipient sous pression : ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
- P260** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P261** Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P262** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P263** Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
- P264** Se laver... soigneusement après manipulation.
- P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272** Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273** Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P281** Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- P282** Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection du visage/des yeux.
- P283** Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
- P284** Porter un équipement de protection respiratoire.
- P285** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
- P231 + P232** Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.
- P235 + P410** Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- P301** EN CAS D'INGESTION.
- P302** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU.
- P303** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux).
- P304** EN CAS D'INHALATION.
- P305** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX.
- P306** EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS.
- P307** EN CAS d'exposition.
- P308** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée.
- P309** EN CAS d'exposition ou d'un malaise.
- P310** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P311** Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P312** Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P313** Consulter un médecin.
- P314** Consulter un médecin en cas de malaise.
- P315** Consulter immédiatement un médecin.
- P320** Un traitement spécifique est urgent (voir... sur cette étiquette).
- P321** Traitement spécifique (voir... sur cette étiquette).
- P322** Mesures spécifiques (voir... sur cette étiquette).
- P330** Rincer la bouche.
- P331** NE PAS faire vomir.
- P332** En cas d'irritation cutanée :
- P333** En cas d'irritation ou d'éruption cutanée :
- P334** Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
- P335** Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.
- P336** Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
- P337** Si l'irritation oculaire persiste :
- P338** Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P340** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P341** S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P342** En cas de symptômes respiratoires :
- P350** Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- P351** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- P352** Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P353** Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P360** Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
- P361** Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.